

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
SARL 529 DRAGONS				20 RUE SIBIE	
SIRET	7	8	9	6	9
	5	2	4	4	0
	0	0	0	2	8
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W			
--	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom	
				NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom	
				NIF	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
					CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liassés fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
Télos Conseils Europarc Sainte Victoire Bât 7, Route de Vallbrillant 13590 MEYREUIL					
Tél:				Tél:	
OGA/OMGA				Viseur conventionné	
(Cocher la case correspondante)				Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:				Date: Lieu MARSEILLE	
				Qualité et nom du signataire:	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné				Signature	

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2023			
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065													
I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES													
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même										a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)										c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d			
Montant des distributions										e			
autres que celles visées en (a),										f			
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)										g			
										h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j			
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)			
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES													
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.								
* SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :								
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les					
						Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.				
1			2	3	4	5	6	7	8				
K DIVERS													
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)													
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION													
REMUNERATIONS													
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)													
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)													
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À						0 %		15 %		19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice													
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice													
MVLT réalisée au cours de l'exercice													
MVLT restant à reporter													
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS													
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice													
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice													

Désignation de l'entreprise

SARL 529 DRAGONS

Néant

*

Adresse de l'entreprise

20 RUE SIBIE

13001 MARSEILLE

Numéro SIRET *

78969524400028

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				31122022	31122021
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	01447144	0169596	37548	73490
	Immobilisations corporelles *	0288062	0305942	2120	2280
	Immobilisations financières *(1)	040153	042	153	153
Total I (5)		04455358	04815537	39821	75923
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	0687080	0707080	7080	1100
	Clients et comptes rattachés*				
ACTIF CIRCULANT	Autres *(3)	0727604	0747604	7604	20857
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	08425243	08625243	25243	63400
	Charges constatées d'avance *	092	094		157
	Total II	09639927	09839927	39927	85514
Total général (I+II)		11095285	11215537	79748	161437

PASSIF			Exercice N NET	Exercice N-1 NET
			1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	45000	45000
	Ecart de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131131)		
	Report à nouveau	134	5505	6377
	Résultat de l'exercice	136	163	(872)
	Subventions d'investissement	137	20000	85520
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	70668	136025
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	Total II154		
	Emprunts et dettes assimilées	156		36
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1184	1677
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169169)	7895	23699
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	9079	25412
	Total général (I + II + III)	180	79748	161437

RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	18224898
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 529 DRAGONS

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 1 1 2 2 0 2 21

Exercice N-1 clos le
13 1 1 2 2 0 2 21

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires			209	
Production vendue	{	biens			215	
		services *			217	
Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				
Production immobilisée *						
Subventions d'exploitation reçues						
Autres produits						
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.					(I)	

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
Variation de stock (marchandises) *					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240		
Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	20 131	10 670
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243			244	663	1 333
Rémunérations du personnel *					250	15 268	31 626
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	8 447	16 882
Dotations aux amortissements *					254	10 444	1 638
Dotations aux provisions					256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	16 870	5 816
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	71 824	67 965

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers	(III)				280	1	
Produits exceptionnels	(IV)				290		
Charges financières	(V)				294		
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300	3 977	3 700
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices *	(VII)				306		

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	163	314			
----------------------------	--	------------	-----	------------	--	--	--

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
Provisions non déductibles *					322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997
Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	
Divers* dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1
Déficit col. 2

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356		
Déficits antérieurs reportables : *8.7.2 dont imputés sur le résultat :							

360 163

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

rigid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

31/12/2022

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 529 DRAGONS

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	74 076	412	23 624	414	50 556	416	47 144	47 144
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	6 788	472	1 274	474		476	8 062	8 062
Immobilisations financières		480	153	482		484		486	153	153
TOTAL		490	81 016	492	24 898	494	50 556	496	55 358	55 358

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	586	502	9 010	504		506	9 596
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	4 508	562	1 434	564		566	5 942
TOTAL		570	5 094	572	10 444	574		576	15 537

III

PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12.8 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL 529 DRAGONS

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	872	Déficits reportables	984 709
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		Déficits de l'exercice	860
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870 709

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	2 481
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	3 656
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

annex

5

Désignation de l'entreprise : SARL 529 DRAGONS					Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2022			et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois	
					1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :					376	
dont apprentis					657	
dont handicapés					651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale					861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges					105	
TOTAL 1					106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					143	
Subventions d'exploitation reçues					113	
Variation positive des stocks					111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée					116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					153	
TOTAL 2					144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats					121	
Variation négative des stocks					145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					150	
TOTAL 3					152	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)					137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)			022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026		
Période de référence				024		160
Date de cessation					186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
 * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD & Répartition des cotisations et dans la notice n° 2033-NOT-SD & Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 7 8 9 6 9 5 2 4 4 0 0 0 2 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 529 DRAGONS

ADRESSE (voie) 20 RUE SIBIE

CODE POSTAL 13001 VILLE MARSEILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 7 8 9 6 9 5 2 4 4 0 0 0 2 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 529 DRAGONS

ADRESSE (voie) 20 RUE SIBIE

CODE POSTAL 13001 VILLE MARSEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37 548	73 490	35 942	48.91
20500300 Mlamousque	3 163	3 163		
20500500 Rose	5 232		5 232	
20500800 Le Fant?me du bataillon	592		592	
20501000 Zitel	727		727	
23200100 En cours Femme (sans tr?ve)		40 146	40 146	100.00
23200200 Encours No man's land		977	977	100.00
23200400 Encours Portrait	19 254	13 892	5 362	38.60
23200500 Encours Rose		5 232	5 232	100.00
23200700 On vit commes des animaux		3 000	3 000	100.00
23200800 Fant?me du batillon		565	565	100.00
23200900 La femme au cabanon	15 546	6 464	9 082	140.49
23201000 ZITEL		638	638	100.00
23201200 Baumettes	27		27	
23201300 En cours Nicolas Ker	1 039		1 039	
23201400 Encours V?nus	1 564		1 564	
28050030 amortissement MALMOUSQUE		586	586	100.00
28050300 Dot. immo Malmousque	3 163		3 163	
28050500 Dot immo. Rose	5 180		5 180	
28050800 Dot immo. Le Fant?me du Batail	533		533	
28051000 Amortissement Rostand	720		720	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 120	2 280	160	7.02
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	8 062	6 788	1 274	18.77
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	5 942	4 508	1 434	31.81
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	153	153		
26100000 TITRES DE PARTICIPATION	153	153		
TOTAL I	39 821	75 923	36 102	47.55
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	7 080	1 100	5 980	543.64
41100000 CLIENTS DIVERS	2 080	1 100	980	89.09
41800000 Clients - Factures ? ?tablir	5 000		5 000	
AUTRES CREANCES	7 604	20 857	13 253	63.54
422AUS00 DA AUSSEL		61	61	100.00
44566000 TVA DEDUCTIBLE / ABS	23	197	173	88.27
44583000 TVA DEMANDE DE REMBOURSEMENT	2 406		2 406	
44586000 Tva sur factures non parvenues	175	100	75	75.16
46600100 Sub Sans tr?ve		10 500	10 500	100.00
46600800 Femme au cabanon	5 000	5 000		
46610000 Sub Portrait au rivage		5 000	5 000	100.00
DISPONIBILITES	25 243	63 400	38 158	60.19
51210000 COMPTE AUGMENTATION CAPITAL	25 243	63 317	38 075	60.13
540ANZ00 NDF Anzani		83	83	100.00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		157	157	100.00
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE		157	157	100.00
TOTAL II	39 927	85 514	45 587	53.31

DETAIL LIASSE 2033-A

[illegible]

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	45 000	45 000		
10130000 CAP.SOUSCR. APPELE VERSE	45 000	45 000		
REPORT A NOUVEAU	5 505	6 377	872	13.68
11000000 REPORT A NOUVEAU	5 505	6 377	872	13.68
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	163	872	1 036	118.74
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	20 000	85 520	65 520	76.61
13100100 Sub Sans tr?ve		65 520	65 520	100.00
13100800 Sub la femme au cabanon	10 000	10 000		
13110000 Sub portrait au rivage	10 000	10 000		
TOTAL I	70 668	136 025	65 357	48.05
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		36	36	100.00
540BAR00 NDF BARBET		36	36	100.00
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 184	1 677	493	29.40
40100000 FOURNISSEURS DIVERS	29	763	734	96.15
40800000 Fournisseurs - Factures non pa	1 154	914	241	26.35
AUTRES DETTES	7 895	23 699	15 804	66.69
41900080 Pr?-achat Sans Tr?ve		4 665	4 665	100.00
43100000 URSSAF		2 520	2 520	100.00
43110000 URSSAF	128		128	
43111000 Agessa	1 356	532	824	154.91
43111100 IRCEC	300		300	
43730000 CAISSE CP	507	5 241	4 735	90.33
43740000 ASSEDIC		329	329	100.00
43750000 FORMATION AFDAS	78	857	779	90.86
43780000 Autres organismes sociaux	2		2	
43784000 Taxe apprentissage ? payer		237	237	100.00
43790000 CMB	60	197	137	69.60
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE		84	84	100.00
44551000 TVA A DECAISSER		877	877	100.00
44571100 TVA collect?e 20 %	292		292	
44571200 TVA COLLECTEE 5.5%	30	100	70	70.00
44581000 ACOMPTE DE TVA - REGIME SIMPL.	481		481	
44587000 TVA sur Factures ? ?tablir	455		455	
45500100 Sans tr?ve		5 549	5 549	100.00
467REB00 REBOUILLON Laurence	4 208	2 512	1 696	67.49
TOTAL III	9 079	25 412	16 333	64.27
TOTAL GENERAL	79 748	161 437	81 690	50.60

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	19 106	10 009	9 097	90.89
70610100 Lecture et expertise		800	800	100.00
70630000 PRESTATION TVA	5 259	825	4 434	537.41
70630100 Prestation Hors EU		144	144	100.00
70630200 Vente de droit de dif	10 033	1 000	9 033	903.28
70630300 Vente dif export		113	113	100.00
70630400 Vente droit europe	150		150	
70640000 TRAVAUX 20%	1 458	2 460	1 002	40.72
70811000 Refacturation frais divers	206		206	
70830000 Locations diverses	2 000	4 667	2 667	57.14
PRODUCTION IMMOBILISEE	47 235	60 715	13 480	22.20
72100100 Encours Femme (sans tr?ve)	30 122	38 142	8 020	21.03
72100200 No man's land		180	180	100.00
72100400 Encours Portrait	5 362	13 179	7 817	59.31
72100500 Encours Rose		1 547	1 547	100.00
72100800 Fant?me du batillon	5 027	565	4 462	790.00
72100900 La femme au cabanon	4 004	6 464	2 460	38.06
72101000 ZITEL	90	638	548	85.89
72101200 Baumettes	27		27	
72101300 Nicolas Ker	1 039		1 039	
72101400 V?nus	1 564		1 564	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	9 554		9 554	
74000000 SUBVENTIONS	8 479		8 479	
74101000 Procirep	1 075		1 075	
AUTRES PRODUITS	69	69	1	1.07
75811000 Diff?rences de r?glement	69	69	1	1.07
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	75 963	70 793	5 170	7.30
AUTRES CHARGES EXTERNES	20 131	10 670	9 461	88.67
60400000 ACHATS D'ETUDES ET DE PS	12 075	2 152	9 923	461.19
60640000 FURN. ADMINISTRATIVES	68	186	118	63.58
60680000 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	382	985	603	61.25
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	1 103	788	315	39.91
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	1 780		1 780	
61320100 Location lieux de tournage	160	270	110	40.74
61350100 Location Mat?riel technique		880	880	100.00
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	212	123	89	71.97
61850000 Frais de colloques, s?minaires	274		274	
62210000 Frais de commission sur vente	66		66	
62260000 REMUNERAT.INTERMED. HONOR	600	600		
62310000 H?bergement Internet		29	29	100.00
62360000 Catalogues et imprim?s	350		350	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 035	1 939	905	46.66
62560000 Missions	1 286	2 084	798	38.30
62610000 FRAIS POSTAUX	25	2	23	NS
62620000 FRANCE TELECOM		33	33	100.00
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	668	549	119	21.61
62810000 CONCOURS DIV.(COTISATIONS,...)	50	50		

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	663	1 333	670	50.25
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	100	237	137	57.76
63330000 Participation ? la formation p	373	714	341	47.75
63512000 Contribution fonci?re : CFE	190	194	4	2.06
63540000 DROITS ENREGIST.ET TIMBRE		180	180	100.00
63780000 TAXES DIVERSES		8	8	100.00
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	15 268	31 626	16 358	51.72
64110000 SALAIRES APPOINT. COMM DE BASE	15 268	31 626	16 358	51.72
CHARGES SOCIALES	8 447	16 882	8 434	49.96
64510000 COTISATIONS URSSAF	3 134	6 601	3 468	52.53
64511000 Diffuseurs DA	123	81	43	53.15
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES RETR.	1 253	2 592	1 339	51.66
64542000 POLE EMPLOI	1 493	3 066	1 573	51.30
64550000 SANTE	2 351	4 871	2 519	51.72
64580000 AUTRES CHARGES SOCIALES	28	15	13	86.53
64590000 Exon?ration charges Urssaf/ass		519	519	100.00
64700000 AUTRES CHARGES SOCIALES	15		15	
64730000 Nouveau compte		12	12	100.00
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	50	164	114	69.45
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	10 444	1 638	8 806	537.65
68111000 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORE.	9 010	586	8 424	NS
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	1 434	1 052	382	36.33
AUTRES CHARGES	16 870	5 816	11 053	190.04
65160000 DROITS D'AUTEUR ET DE REPROD.	15 136	5 653	9 483	167.77
65180000 AUTRES DROITS & VALEURS SIMILA	1 565		1 565	
65811000 Diff?rences de r?glement	169	164	5	3.13
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	71 824	67 965	3 858	5.68
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	4 140	2 828	1 312	46.40
PRODUITS FINANCIERS	1		1	
76400000 Revenus des valeurs mobili?res	1		1	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 977	3 700	277	7.49
67510000 Abandon de projets	3 977	3 700	277	7.49
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	163	872	1 036	118.74



529 DRAGONS

20 rue Sibié
13001 Marseille
prod@529dragons.com

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
des associé-e-s du 15 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois
Le samedi 15 avril
À 14 heures

Les associé-e-s de la société 529 Dragons, SARL au capital de 45000 euros divisés en 450 parts sociales, dont le siège social est à 20 rue Sibié 13001 Marseille, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par mail par la gérance.

L'assemblée est présidée par Mme Bénédicte Hazé

Sont présents :

Mme Barbet Aurélia, propriétaire de 75 parts sociales, numérotées de 1 à 38 et de 77 à 113 ;
Mme Rebouillon Laurence, propriétaire de 75 parts sociales, numérotées de 39 à 76 et de 114 à 150 ;
Mr Sauder Régis, propriétaire de 75 parts sociales, numérotées de 151 à 225 ;
Mme Sebbagh Dorothée, propriétaire de 75 parts sociales, numérotées de 226 à 300 ;
Mme Romano Marcia, propriétaire de 75 parts sociales, numérotées de 301 à 375 ;
Mme Aussel Emilie, propriétaire de 75 parts sociales, numérotées de 376 à 450 ;

Soit au total 6 associés présents, totalisant 450 parts.

La présidente constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

La présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Lecture du rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Approbation des comptes et affectation des résultats ;
- Questions diverses

La présidente dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les statuts de société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que l'inventaire ;
- le rapport de gérance ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

La présidente déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

La présidente donne lecture des rapports ci-dessus.

Elle déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant plus la parole, la présidente met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution :

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de gérance où a été noté qu'aucune convention relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce n'a été portée à la connaissance de la gérante. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité, étant observé que les associés intéressés ne prennent pas part au vote.

Troisième résolution :

Les associés décident d'affecter les bénéfices de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

- l'affectation au compte « report à nouveau » du résultat du bilan comptable de 163 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'assemblée donne tous pouvoirs à Mme Hazé Bénédicte pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Marseille, le 15 avril 2023

Bénédicte Hazé, gérante



529 Dragons
20 rue Sibier 13001 Marseille
+33 6 14 69 70 98
prod.529dragons@gmail.com
SARL au capital de 45000€